

Permis de conduire à 17 ans

Ce sera acté pour janvier prochain



Permis de conduire à 17 ans

la Première ministre Elisabeth Borne l'a confirmé ce mardi, le gouvernement va abaisser à 17 ans l'âge du permis de conduire à compter de janvier 2024. À partir de janvier 2024, on pourra passer le permis de conduire à partir de 17 ans et conduire à partir de 17 ans, au lieu de 18 ans actuellement. La Première ministre a également indiqué que l'aide à l'obtention du permis de 500 euros pour les apprentis va être élargie aux élèves de lycée professionnel.

Actuellement, un jeune en conduite accompagnée peut déjà passer le permis B à 17 ans, mais n'a le droit de prendre le volant seul avant ses 18 ans. Ce seuil sera également abaissé d'un an.

En Europe l'Irlande, l'Islande, la Slovaquie et le Royaume uni, accorde le permis de conduire dès l'âge de 17 ans. Aux Etats Unis l'âge légal pour conduire une voiture est de 16 ans